

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 16.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95
Chèques Postaux Nantes 6.015



LES DROITS DES ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens combattants ignorent encore, pour la plupart, leurs droits, ainsi que les avantages qu'ils peuvent obtenir de l'Office National du Combattant : Secours, Prêts d'honneur, Prêts remboursables, agricoles ou professionnels, etc...
Une condition est indispensable : être en possession de la Carte du Combattant.
A cet effet, le journal « L'Ancien Combattant », publie un numéro spécial consacré exclusivement aux titulaires de la Carte du Combattant leur donnant tous renseignements utiles, notamment sur la Retraite nationale et gratuite.
Ce numéro sera adressé à tous ceux qui en feront la demande à « L'Ancien Combattant », 9, rue Dulong, Paris (17^e).

LE 9^e SALON DE LA MACHINE AGRICOLE aura lieu, à Paris, du 21 au 28 janvier 1930.

A ANGERS aura lieu, du 18 au 29 juin 1930, une grande Exposition Internationale d'Horticulture, qui coïncidera avec le Congrès de la Société Française des Roséristes.

L'EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE a été inaugurée le 2 novembre, à Paris, Porte de Versailles, par M. Rolland, représentant le Ministre de l'Agriculture, M. Delecluse, président de la Société Centrale d'Aviculture de France, a présenté plus de 2.000 sujets de nos plus belles races, ainsi qu'un matériel avicole des plus perfectionnés.

LOI PRIX : M. Joseph Aveline, de Dorcéau (Orne), vient de vendre son taureau normand « Mignon », 1^{er} prix du Concours général de Paris, pour la somme de 50.000 francs.

CHEVAUX PERCHERONS : Les Haras viennent d'acheter à Mortagne (Orne) 76 étalons percheros, pour la somme de 1.350.000 francs. Le prix le plus élevé a été de 35.000 francs, pour « Cortez », à M. Léon Levesque.

AVIATION COMMERCIALE : Un nouveau type d'avion de la Compagnie Aéropostale vient d'être mis en service entre Paris et Madrid, par Bordeaux et Biarritz. Il a couvert ces 1.200 kilom. en 5 h. 11, soit 230 kilomètres à l'heure. Mu par un moteur de 500 CV, cet appareil, aménagé luxueusement, transporte deux pilotes, huit passagers et un fret important. D'autres avions seront mis sous peu en service.

LE PORTUGAL importe chaque année une grande quantité de graines de semences potagères et à fleurs. La France est son principal fournisseur. Mais attention à la concurrence des Belges, Italiens et Allemands, qui cherchent à développer leurs exportations vers ce pays.

POUR NOS JEUNES FILLES Les Etudes Ménagères Agricoles

Le 19 octobre dernier, à cette place, nous soulignons toute l'importance des Cours d'Agriculture par correspondance, pour nos jeunes gens et nous laissons entrevoir la création d'études familiales ménagères agricoles pour les jeunes filles de nos campagnes.
Ces cours ménagers, par correspondance, viennent d'être inaugurés par l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers. Nous sommes heureux d'extraire, du dernier Bulletin des E. A. C. A., les premiers questionnaires posés aux jeunes filles, sachant que beaucoup d'entre elles voudront les suivre pour perfectionner leur instruction.

A LA FERME

I. — Comment nourrit-on les vaches dans votre exploitation ? Est-ce travail d'homme ou de femme ? Préférez-vous l'allaitement naturel ou l'allaitement artificiel (farine lactée, tourteaux, etc.).
II. — Votre jardin potager : quelle grandeur a-t-il ? est-il bien exposé ? Quelle est la nature du sol ? Pouvez-vous l'améliorer ?
Problème. — Une ménagère achète 45 kilos de mirabelles à 3 fr. 10 le kilo, pour faire des confitures. Après avoir éliminé les fruits gâtés et les noyaux, ce qui occasionne un déchet de 21 %, elle ajoute à la partie restante la moitié de son poids de sucre à 4 fr. 50 le kilo. L'évaporation produite par la cuisson réduit le mélange de 40 %. A combien revient le kilo de cette confiture. (Lyon).

A LA MAISON

I. — Quels sont les travaux d'une jeune fille dans une ferme de votre région ?
En famille : soins aux parents, aux petits frères et sœurs ?
A la maison : cuisine, propreté de la maison (ménage, etc.), raccommodage, couture ?
A la ferme : au jardin (légumes, fleurs), à la basse-cour (quels animaux élève-t-elle ?), à l'étable ; dans les champs ?
Combien de femmes sont nécessaires pour ces travaux dans une exploitation de 10 hectares, de 20 hectares, de 40 hectares ?
II. — Comment comprenez-vous le rôle d'une ménagère agricole ? Quelle instruction doit-elle avoir ? Quelles qualités doit acquérir la jeune fille qui désire être une bonne fermière ?
III. — S'il existe un groupe de jeunes filles dans votre paroisse (lequel ?), comment pouvez-vous l'intéresser à ces études ménagères agricoles.

A LA MAISON

I. — Votre habitation remplit-elle toutes les conditions exigées par l'hygiène :
Emplacement sain (terrain humide ?) ;
Les abords sont-ils agréables ?
près ou loin du tas de fumier, des étables ? dans le jardin ? entretenez-vous des fleurs le long de la maison ?
Orientation rationnelle suivant le climat ;
Disposition intérieure bien comprise ;
Hauteur de plafonds ; grandeur et largeur des fenêtres ;
Distribution d'eau potable ; évacuation des eaux usées ;
Chauffage ;
Eclairage ; l'éclairage électrique est-il connu dans le bourg, dans les villages ?
Quelles améliorations — possibles — révez-vous ?
II. — Votre cuisine : situation par rapport au reste de la maison.
Les ustensiles : quels sont-ils ?
Quels soins donnez-vous chaque jour à la cuisine ?
Comment entretenez-vous les objets en fonte, fer, cuivre, email, aluminium, bois blanc ?

Un Brin de Causette...

« Nous avons gagné la guerre...
Et crois-tu qu'on les a eus ! »



Quel beau chant d'allégresse, qui nous revient sur les lèvres, en cette célébration du grand jour de la Victoire ! Ah ! mes vieux potreaux, comme on se sent émus, tous unis, tous camarades, en cette journée commémorative de l'Armistice ! Combien elle rappelle à chacun de souvenirs, d'émotions et de larmes !!! Tous les poilus s'embrassent de joie, le pinard coulait à plein bord dans les quarts... ouais ce vieux pinard, gros rouge d'Algérie, mais qui relevait notre moral et a contribué itou à la Victoire.

Aujourd'hui — 11 Novembre 1929 — pour fêter l'anniversaire de l'Armistice c'est encore avec le pinard — mais avec le bon vin de chez nous — que nous arrosons ces lauriers, que nous trinquons dans nos Sections de l'U. N. C. à la santé de tous les nôtres, après avoir honoré ceux qui sont morts pour la Patrie !
1918-1929 : déjà onze ans de passés ! Onze « piges » dans le civil, onze années de travail, de soucis, qu'ont blanchi le crâne de plusieurs d'entre-nous et qu'ont éclairci nos rangs, chacune d'elle ayant vu disparaître quelques pauvres camarades blessés, gazés, détraqués par le paludisme, la dissenterie ou les maladies !
Onze ans déjà, que nous chantions à tue-tête cette belle « Madelon » aujourd'hui aussi vieillie mais qui restera toujours, pour les anciens poilus, la Madelon de la Victoire ! Et que sont devenus nos anciens alliés ? Quel revirement, quelle mesquinerie, mes pauvres amis, nous qu'avons combattu censement pour le Droit et la Liberté !
Le plus triste maintenant, après « l'Armistice », c'est de voir de braves gens qui ne veulent point désarmer, qui gardent rancune à leurs ouésins et souvent ça se termine par de la casse. Tenez, dans le journal d'aujourd'hui, c'est encore une querelle de voisinage qui s'est terminée dans le sang, du côté de Vigneux : le père Bézier, après s'être chamaillé avec M. Braud, cultivateur marié et père de trois enfants, a tué celui-ci d'un coup de fusil.

Quant je vous disais que ces discussions tournent souvent au tragique, que que fois, mon Dieu, pour peu de choses, pour un chou, un lapin, ou encore une jalousie de femmes... Ah ! dame, quand celles-ci s'y mettent, j'y suis sûr que ça fait du bruit ! L'autre soir j'lisions justement une drôle d'histoire comme ça, entre ouésins, dans la région de Puceul. Il s'agissait d'un puits mitoyen et chaque fois qu'une ou l'autre allait puiser de l'eau c'était des insultes, tout un répertoire des plus choisis. A la fin, y en a une qui s'est armée d'un manche à balai, tandis que l'autre se défendit en lui crépant le chignon et en donnant des gifles. Il a fallu quatre hommes et un caporal pour les séparer !
Combien pourrait-on en compter de la sorte et j'en parle point d'histoires de belles-mères... ça sera pour une autre fois.

En attendant, mes chers amis, calmons nos bonnes épouses ; oublions toutes les p'tites rancunes avec nos ouésins, nos camarades de tranchées ; pratiquons, comme là-haut, la vraie fraternité — celle qui unit jusqu'à la mort — et chantons ben fort la vieille Madelon de la Victoire, pour qu'elle nous serve longtemps à boire et garantisse la paix à nos enfants !

MAITRE JEANNOT.

POUR LES ORPHELINS

Il vient d'être créé un Centre d'apprentissage agricole, dans une de nos belles exploitations du département, pour l'éducation théorique et pratique des orphelins, fils d'agriculteurs, orphelins de père ou de mère, âgés de 13 à 16 ans. Ces enfants, ainsi confiés, seront logés, nourris, habillés, chauffés et recevront, en outre, à leur sortie, un pécule d'environ 2.000 francs et trouveront aisément à se placer.
Nous ne saurions trop recommander, dès à présent, cette œuvre magnifique et nous en reparlerons prochainement. S'adresser au Syndicat, à Nantes.
R. F.

L'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture a tenu d'importantes réunions

Les présidents et délégués des Chambres d'Agriculture de France et de l'Afrique du Nord se sont réunis à Paris, mardi 5 et mercredi 6 novembre, sous la présidence de M. Joseph Faure, président de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze.
La première séance a été consacrée au rapport de M. Joseph Faure, président, sur l'activité de l'Assemblée au cours des derniers mois. M. J.-E. Lucas (Seine-et-Oise), secrétaire, a rendu compte des travaux de toutes les Chambres à leur session de mai dernier. M. Hervé de Guebriant (Finistère), trésorier, a présenté le projet de budget pour l'année 1930. Ces rapports ayant été discutés, l'Assemblée a entendu et adopté une étude de M. Patzel (Marne), sur l'adduction d'eau, qui, après l'électrification, constitue le progrès le plus considérable et le plus urgent à réaliser à la campagne. Les conclusions du rapporteur demandent, pour la réalisation d'un programme général intéressant l'ensemble du pays, l'aide substantielle et un effort constant de l'Etat.
Au cours de la deuxième séance, qui s'est tenue mardi après-midi, M. Jaubert (Corrèze), a exposé les conclusions des Chambres départementales relatives à l'application de la loi Loucheur, sur les Habitations à bon marché. Rappelant les conditions si distinctes existant entre les agglomérations urbaines et rurales, quant au coût de la construction et à sa valeur vénale, à la disposition de l'habitation rurale imposée par les nécessités professionnelles, l'Assemblée réclame, conformément aux conclusions de son rapporteur, qu'il soit apporté à la loi les aménagements nécessaires, afin de lui donner la souplesse indispensable à son application dans les campagnes. Considérant que, faute de cette souplesse, la loi n'a pu être jusqu'ici d'aucune utilité pratique pour l'agriculture, l'Assemblée précise les dispositions dont elle réclame l'adoption pour l'utilisation des crédits de priorité non employés.
L'Assemblée entendit ensuite et discuta très longuement le rapport très important de MM. Remond (Seine-et-Marne) et P. Halle, secrétaire général de l'Association des Producteurs de blé, sur la politique du blé. Prennent notamment la parole : MM. de Palaminy (Haute-Garonne), Granauud (Bouches-du-Rhône), Delhoume (Charente), Louis Michel (Meurthe-et-Moselle), Patzel (Marne), E. Bernard (Indre-et-Loire), Jaubert (Corrèze), Lefèvre (Vaucluse), A. Couzinet (Sud-Ouest), Lefèvre (Loire-Inférieure), Robineau (Yonne), Mahoudeau (Indre-et-Loire), Florimond-Desprez et Outters (Nord), Dammecour (Manche), Grellier (Haute-Vienne), Saint-Olive (Isère), etc. Les conclusions des rapporteurs, sauf modifications de détail résultant des diverses interventions, sont adoptées. Elles réclament notamment d'urgence la suspension immédiate de toute introduction des blés étrangers (directe ou en admission temporaire) pendant toute la campagne 1929-30, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} juillet 1930 ;

abrogation des lois des 15 juillet 1922 et 31 août 1924 ; réduction des tarifs de transports des blés ; réforme du règlement du Marché réglementé de Paris, etc.
A sa troisième séance, qui s'est tenue mercredi matin, l'Assemblée a entendu un rapport de M. Coté (Puy-de-Dôme), sur l'enseignement agricole. En raison de l'importance des questions soulevées, l'Assemblée a estimé utile de procéder à une consultation plus étendue des Chambres sur les conclusions du rapport, avant de formuler une décision définitive.
M. F. Garçin (Loire) analyse le projet de loi rectificatif des Assurances sociales. Il expose que ce projet contient le minimum des revendications agricoles. Prennent la parole, notamment MM. de Rougé (Maine-et-Loire), de Palaminy (Haute-Garonne), Hervé de Guebriant (Finistère), de Moustier, Florimond-Desprez (Nord), Lefèvre (Loire-Inférieure), qui demandent plus de souplesse que n'en donne le projet de loi déposé au Sénat et la possibilité d'opter pour l'assurance proprement dite ou pour la constitution d'un pécule. L'Assemblée, consciente du devoir qui incombe à l'agriculture de faciliter l'application de la réforme dans la mesure où les possibilités économiques agricoles le permettent, et se félicitant de l'énorme effort déployé dans toute la France par les Associations agricoles, qui ont déjà créé plusieurs milliers de Sociétés de secours mutuel, demande instamment au Parlement de voter, d'extrême urgence, le projet de loi rectificatif, car il importe de mettre fin aux incertitudes actuelles, qui sont extrêmement préjudiciables à l'avenir des Assurances sociales, la loi du 5 avril 1928 ne pouvant pas être appliquée dans les campagnes et le régime qui lui sera substitué n'étant pas encore établi.

Au cours de la quatrième et dernière séance, l'Assemblée a entendu un très remarquable rapport de MM. Monmirel (Seine-et-Oise) et J. Achard, secrétaire de la Confédération Générale des Planteurs de betteraves, sur la politique betteravière. Les conclusions de ce rapport ont été adoptées à l'unanimité, elles réclament :
1^o Que le droit de douane sur les sucres soit porté de 100 à 140 fr. par quintal et que le régime douanier des betteraves fraîches et séchées soit réglé en même temps ;
2^o Qu'un nouvel abaissement de la taxe à la consommation sur les sucres soit proposé par le Gouvernement dans le prochain budget.
M. Couzinet (Haute-Garonne) expose les difficultés rencontrées par les agriculteurs et les associations agricoles qui s'efforcent de leur procurer de la main-d'œuvre étrangère, tant du côté des gouvernements de certains pays, que de la part d'une de nos administrations publiques. A la suite d'interventions de plusieurs présidents, un vœu énergique est adopté en vue de mettre fin à une situation qui a porté déjà un sérieux préjudice à l'agriculture française et qui lui sera bien plus nuisible en 1930, où

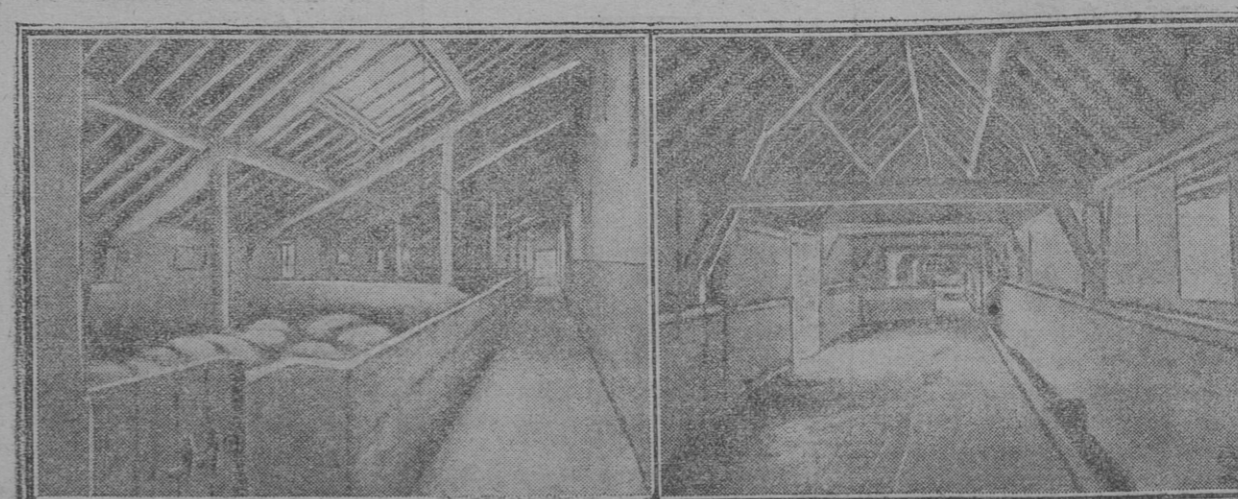
la pénurie plus grande de main-d'œuvre agricole risquera de réduire sensiblement les cultures sarclées et la production agricole tout entière.
M. Darige du Fournet (Ille-et-Vilaine) présente une très remarquable étude sur le doryphore et sur les mesures qu'il y aurait d'adopter pour localiser cet ennemi redoutable de la pomme de terre. Après discussion, les conclusions du rapporteur sont adoptées. Elles réclament notamment la réorganisation complète et urgente du service de défense des végétaux et de l'Inspection phytopathologique, une lutte énergique contre le doryphore, sous la direction d'un inspecteur qualifié et disposant d'un personnel et de matériel spéciaux, etc.
M. Harent (Somme) présente un rapport sur l'organisation de l'enquête agricole décennale prévue pour 1930. Montrant la nécessité d'une telle enquête, il précise les imperfections constatées dans sa réalisation. Les conclusions du rapporteur, après discussion, sont adoptées.
L'Assemblée a ensuite confirmé de nombreux vœux précédemment émis par elle et qui, à ce jour, n'ont pas obtenu satisfaction. La présence à ces réunions de l'unanimité des présidents des Chambres d'agriculture de France, auxquels s'étaient joints les présidents des Chambres de Tunisie et de Casablanca, donne à ces délibérations une importance toute particulière.
Le compte rendu sténographié de ces réunions sera publié en une brochure (d'environ 400 pages) que l'on pourra se procurer (prix : 10 francs l'exemplaire) au Secrétariat administratif de l'Assemblée des présidents des Chambres d'agriculture, 39, rue d'Amsterdam, Paris (8^e).

Aurons-nous enfin une Politique du Blé ?

La Commission Sénatoriale de l'Agriculture, après avoir entendu le Ministre et le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Agriculture, vient d'adopter un ordre du jour réclamant d'urgence :
1^o Le dépôt d'un projet de loi interdisant momentanément l'importation des blés étrangers, l'agriculture étant à même de fournir à la minoterie toutes les sortes de blé dont elle a besoin pour assurer la fabrication du bon pain ;
2^o Une réglementation rigoureuse de l'admission temporaire, afin de réprimer les fraudes auxquelles elle donne lieu et les spéculations illicites qu'elle favorise ;
3^o L'abrogation des dispositions légales interdisant la consommation du blé par les animaux, et permettant la fixation du prix des farines en tenant compte de la valeur des blés étrangers.
Ces mesures seront-elles adoptées ? Aurons-nous enfin une politique suivie, capable de redonner confiance aux producteurs de blés, si nombreux en France ?
Nous l'attendons anxieusement !
R. F.



Un Troupeau de Porcs au Pâturage



Vue intérieure d'une Porcherie moderne

Tout bon cultivateur doit lire :
LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE
En vente au Syndicat, 5 francs, ou franco par poste, 5 fr. 50.



Aménagement d'un Fruitier

La cueillette. — Il faut cueillir les fruits avec soin, ne pas les meurtrir sous la pression des doigts, surtout les pêches. Tout fruit tombant brutalement sur le sol se maché, et cette machure engendre vite la pourriture, sur un sol et dans une atmosphère humide.

Il y a deux catégories à faire : les fruits qui doivent mûrir sur pied avant d'être récoltés, abricots, cerises, framboises, figues, groseilles, pêches, et ceux qui peuvent ou doivent être récoltés avant complète maturité pour mûrir au fruitier : poires, pommes, nèfles. De même que les raisins, il faut les cueillir après la rosée passée, vers le milieu du jour. Récolter les fruits de la première catégorie citée, le matin et le soir, ils fermenteront moins vite. On détache les gros fruits par torsion du pédoncule ; excepté les groseilles, cassis, framboises, noix, mettez les fruits sur une couche, ne pas les entasser.

Certains fruits mûrissent plus vite les uns que les autres ; un abricot cueilli presque à point peut mûrir en huit jours. De même la cerise. Chez les fruits à pépins, au contraire, la maturation se continue très longtemps au fruitier pour les races et variétés les plus tardives. Cela varie suivant la chaleur, lumière, air et humidité. Dans un local chauffé, les fruits mûrissent vite. Dans une chambre frigorifique, au contraire, on conserve les fruits très longtemps. Dans un local obscur, l'expérience des praticiens a prouvé qu'on fait mûrir plus lentement les fruits qu'au soleil. De même des locaux aérés activent le phénomène de fermentation. Dans un air clos, la maturation se fait moins vite. Voilà pourquoi on ferme avec soin les fruitiers. Dans un milieu trop humide, les fruits ont tendance à pourrir. Dans une atmosphère trop sèche, au contraire, le fruit peut se rider, se dessécher lui-même. Il faut donc un juste milieu.

Le fruitier. — Le fruitier ou la fruiterie est une salle close, à éclairage tamisé et diffus, bien aérée, saine, où l'on conserve les fruits. On n'en renouvelle l'atmosphère que pour en chasser l'excès d'humidité. En évitant les courants, d'air, on oscille entre + 3° et + 7° centigr.

Le degré hygrométrique doit être de 70 ou 75, au-delà de ce chiffre il faut s'efforcer de rendre l'air plus sec. Pour ceci, on dépose quelques kilos de chaux vive dans un récipient mis sur le sol, ou encore, on met sur un plateau un peu incliné 1 kilo de chlorure de calcium. Ce sel, très déliquescant, fond, s'écoule par un des angles, auquel est soudé un tube qui conduit le liquide dans un vase. En faisant réduire la solution sur un poêle jusqu'à dessiccation, on peut faire resservir le chlorure de calcium à l'infini. Si les fruits semblaient à la longue vouloir se rider, retirer le sel desséchant.

Jadis, le fruitier classique des an-

ciens arboriculteurs devait avoir un toit de chaume, un grenier garni de mousse, des murs à doubles parois, des ouvertures à doubles guichets. Ils devaient former un pavillon à part, au nord du logement. Aujourd'hui, on simplifie : une bonne pièce saine au rez-de-chaussée ou au premier étage, avec murs épais, peut former fruitier. Ajouter à ceci une ou deux bonnes fenêtres vers le nord ou l'est avec des volets pour fermer ou aérer à volonté. Sur les parties latérales, on met des tablettes à claire-voie, à bannes assez rapprochées. Elles pourront avoir 0^m50 de large et espacées entre elles de 0^m45. Un petit rebord de 3 centim. empêchera les fruits de rouler. Avec un local assez large, on peut, dans le sens de la longueur, faire couler une ou deux séries de tablettes semblables, non adossées, et formant tables, à étages superposés ; on peut ajouter des doubles portes, doubles fenêtres et des volets, pour donner le degré d'obscurité voulu. Par les grands froids, on pourra mettre de petits paillassons devant les fenêtres. Par froids anormaux, on pourrait allumer un petit poêle une ou deux heures par jour.

Il faudra visiter le fruitier au moins tous les huit jours, pour enlever les fruits qui pourraient se gâter et contaminer les autres. De plus, on enlève tous ceux bons à vendre. On peut aussi aérer lorsqu'on a l'atmosphère intérieure humide, si l'air extérieur est plus sec. L'aération est moins funeste aux poires qu'aux pommes, car celles-ci se rider ; toutefois, si cela leur donne piètre aspect, cela ne nuit pas à leur qualité. En ce qui concerne les fruits gelés, on doit les laisser se décongeler, sans quoi on désagrégerait trop rapidement leurs tissus. On devra les consommer vite après, car ils ne se conserveraient guère.

Avant la saison de rentrer les fruits, le fruitier sera nettoyé à fond et on pulvérisera sur les murs, plancher, plafond, une solution de : eau, 100 litres ; sulfite de cuivre, 0 k. 500 ; lysol, 0 k. 500, et on brûlera une mèche de soufre par 5 mètres cubes d'air. On tiendra clos 24 heures, on aéra durant deux jours ; tous les germes de pourriture seront alors détruits.

Le fruitier d'amateur, ou fruitier Dombasle, est composé d'une série de caisses ou tiroirs à fond à claire-voie, que l'on empile les uns au-dessus des autres. Etant peu embarrassant, on peut les loger dans un angle de pièce. Une fois remplis, l'intérieur est obscur. Le fond à claire-voie assure l'aération. La surface type est 0^m70 sur 0^m50, profondeur 0^m12. Ce modèle ressemble à celui des caissettes employées à faire germer les pommes de terre, on mettra un lit de paille au fond des caissettes.

G. DURIVALT,
Ingénieur horticole,
Directeur du Jardin des Plantes.

Les Droits de Circulation sur les Vins doivent être abaissés

Au début d'octobre, à la veille de la rentrée parlementaire, M. Garnier, secrétaire général de la Confédération générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest, a adressé à M. Proust, président du groupe de défense des Vignerons du Bassin de la Loire à la Chambre des députés, la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Le Gouvernement et la Commission des finances paraissent disposés à entrer dans la voie des dégrèvements fiscaux. Nous attirons votre attention sur l'urgence qu'il y aurait à faire passer au premier plan de ces dégrèvements la réduction des droits de circulation sur les vins. Ces droits étaient, avant la guerre, fixés à 1 fr. 50 par hectolitre. Ils sont aujourd'hui de 15 francs.

Ce coefficient 10 est d'autant plus inadmissible qu'on a prévu pour la plupart des taxes indirectes un coefficient maximum bien inférieur.

Point n'est besoin de vous rappeler que le vin supporte déjà des charges excessives, que les viticulteurs traversent une période difficile, soit qu'ils connaissent des récoltes déficitaires, soit qu'ils restent menacés par l'avisement des prix. Il importe que les viticulteurs puissent récupérer les charges écrasantes de la production et que, d'autre part, les consommateurs puissent se procurer du vin à un prix raisonnable.

Dans ce double but, il faut réduire le plus tôt possible les frais intermédiaires et notamment les

charges fiscales qui pèsent sur le vin. Nous croyons savoir que plusieurs parlementaires doivent proposer une réduction des droits de circulation. Nous vous demandons de vous joindre à eux et, le cas échéant, de prendre avec vos collègues du Groupe de Défense des Vignerons du Centre et de l'Ouest, l'initiative de proposer cette réduction dans la discussion de la prochaine loi de finances.

Comptant sur votre intervention, Nous vous prions d'agréer, etc.

Par retour du courrier M. Proust nous a fait savoir qu'il intervenait auprès des membres de la Commission des finances de la Chambre des députés.

Ecole d'Agriculture de Pâté

Nous sommes heureux d'apprendre les succès obtenus, ces jours-ci, par quatre élèves de l'Ecole d'Agriculture de Pâté, sortis au mois d'août dernier.

Les jeunes Pidance et Payraut sont admis à l'Institut d'agronomie coloniale de Nogent-sur-Marne, l'un avec le n° 4, l'autre avec le n° 8, sur 60 candidats.

D'autre part, les jeunes Chabot et Compagnon sont admis à l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles.

Nos félicitations aux élèves et aux professeurs.

Quelques places restent disponibles à l'Ecole. S'adresser au directeur, M. Touchard, à Pâté, par Sainte-Gemmes-la-Plaine (Vendée).

L'Acide Sulfureux en Cidricerie

Alors que le vin, sauf accident, est une boisson régulière, de goût toujours semblable dans une même région, le cidre est, au contraire, très irrégulier, et de qualité très différente dans un même cru, parce que sa fabrication empirique varie avec chaque producteur.

Il faut, en effet, reconnaître que si la vinification a fait de grands progrès, même chez les petits viticulteurs, il n'en est pas de même de la cidricerie, qui, sauf dans les entreprises industrielles, est encore très routinière.

Combien de cultivateurs-cidriciers savent-ils régler la défection de leurs moûts, et soustraire entre deux lies, pour avoir un jus propre, qui fermentant normalement, ne contractera aucun mauvais goût ?

Combien savent régler la fermentation de manière à obtenir un cidre complet, ayant conservé avec un peu de douceur son excellent fruit ?

Peu, assurément, connaissent l'emploi du gaz sulfureux, si utilisé en vinification.

La mèche soufrée, si simple pourtant, n'a encore pas pénétré dans les celliers bretons et normands, où la fermentation va comme elle veut ; où les soulagés sont rares, et où souvent le cidre n'a pas les qualités qu'on lui voudrait.

Les exemples sont cependant nombreux, dans les cidriceries industrielles, qui montrent qu'on peut obtenir, à volonté, et en toute saison, du cidre prêt à être livré, doux et agréable au goût.

Les cidriceries industrielles opèrent d'une manière assez curieuse, et qui vaut la peine d'être notée. Elles fabriquent, par fermentation normale, des cidres qui, naturellement, deviennent secs, puisqu'on ne cherche pas à arrêter l'action de la levure ; par ailleurs, elles fabriquent des jus de pommes non fermentés, en les mutant à l'acide sulfureux. De la sorte, au moment voulu, on peut toujours livrer du cidre aéré de la douceur, par simple mélange de cidre sec, et de moût sucré non fermenté.

La question revient donc simplement à empêcher la fermentation d'un moût de pommes.

Le mûlage du moût, ou jus de pommes, se fait simplement par l'emploi du gaz sulfureux, à la dose de 1 gramme par litre. Mais on n'opère pas directement sur le moût de pommes, on prend soin, auparavant, de le faire couler un peu, de manière à le débarrasser de la plus grande partie de sa pectine.

La encore, l'acide sulfureux joue un rôle intéressant, car on a remarqué que le cuage d'un moût de pommes, en présence d'acide sulfureux donnait un jus plus pauvre en pectine. Il est très intéressant de supprimer la pectine dans le jus, car le mélange d'un jus riche en pectine avec un cidre fait donner lieu à des précipitations abondantes qui troublent le liquide, et le rendent peu vendable.

Dans la fabrication ménagère du cidre, on peut tout aussi bien envisager la cuaison du moût de pommes, en présence d'acide sulfureux ; cette opération permet d'obtenir un jus pauvre en pectine, qui se défèque bien, qui contient dès lors peu de matières azotées, et ce sont là les meilleures conditions pour obtenir une fermentation régulière, franche, grâce à laquelle le cidre fait se présente avec le maximum de qualité. C'est aussi la meilleure méthode pour obtenir, en fin de fermentation, et en raison même de la pauvreté du moût en azote, un cidre restant légèrement doux et se conservant tel, pour peu qu'on en tienne les fûts pleins, par des ouillages convenables.

P. CORMIER,
Ingénieur Agronome.

Détruisez la Mousse dans les Prairies

Les mousses dans les prairies nuisent aux plantes utiles. Détruisez-les en épandant du sulfate de fer en neige à la dose de 300 kilogrammes en moyenne par hectare.

Une semaine après le traitement, la mousse noircira sous l'action du fer et se desséchera. Donner alors un hersage vigoureux pour arracher la mousse et aérer le sol.

LES BONS METIERS

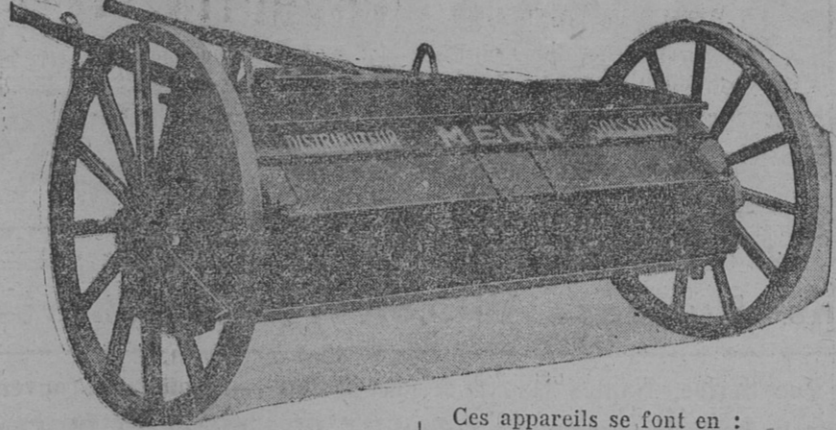


— Il y a longtemps que vous êtes sourd-muet ?
— Hélas, oui Monsieur... c'est de naissance !

Machines Agricoles



Distributeurs d'Engrais



Ces appareils se font en :
1^{re} 50..... 2.200 fr.
1^{re} 75..... 2.230 fr.
2^{de}..... 2.250 fr.

Remise à nos adhérents et remboursement de transport.

Autres modèles et autres marques. Notices explicatives et références sur demande.

Herses articulées en Z

HERSES A 3 FLECHES, PAR COMPARTIMENT

Entièrement en acier livrées avec barre d'assemblage.

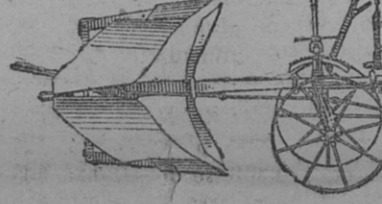
Dents de : 13" 15" 17"
2 comp., 30 dents. 47 k. 58 k. 68 k.
3 comp., 45 dents. 70 k. 90 k. 104 k.

Prix du kilo, 2 fr. 90 départ usine.

Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles de herses à 2 et 4 fleches par compartiments.

Brabants



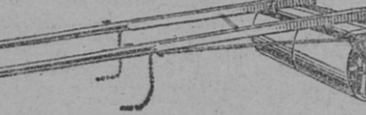
Différents modèles, à soies fixes, ou à barre, de tous poids. Nous consulter en indiquant le modèle désiré et la force.

Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaînes en fer, moyeux fonte et rayons fer plat.

Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège, moyennant un léger supplément.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.



Longueur du rouleau Diam. 0-50 0-60 0-70

POIDS MOYEN
1^{er} 230 kg. 250 kg. > >
1^{er} 20 250 — 270 — > >
1^{er} 40 270 — 290 — 165 kg.
1^{er} 60 290 — 310 — 390 —
1^{er} 80 310 — 330 — 415 —
2^{or} 300 375 — 425 — 530 —

Prix au kilo : 2 fr. 15 départ, port déduit sur facture.

Remise à nos Adhérents.

Moteurs à essence et Moteurs électriques — Moulins — Concasseurs — Hache-paille — Buanderies — Barattes — Ecremeuses — Tonnes à purin — Pompes — Abrevoirs, etc., etc...

Cuiseurs

Cuiseurs en tôle d'acier de 3^m, les plus simples, les plus solides.

Les matières alimentaires, pour le bétail, se cuisent en utilisant l'eau qu'elles renferment et que la vapeur porte à ébullition. D'un nettoyage facile, d'une sécurité absolue, l'appareil se bascule très facilement sans le soulever.



Contenance en litres	Prix en tôle peinte	Prix avec cuve galvanisée
1 50	402 fr.	435 fr.
2 65	462 »	495 »
3 80	512 »	556 »
4 100	578 »	622 »
5 125	633 »	688 »
6 150	710 »	776 »
7 200	776 »	853 »

Modèles plus grands sur demande. Ces prix s'entendent départ usine. REMISE à nos adhérents.

Coupe-Racines

Système breveté, entièrement métallique, monté sur billes, construction soignée, stabilité parfaite, durée illimitée, trémie en tôle d'acier incassable, permettant l'accès des plus fortes racines.

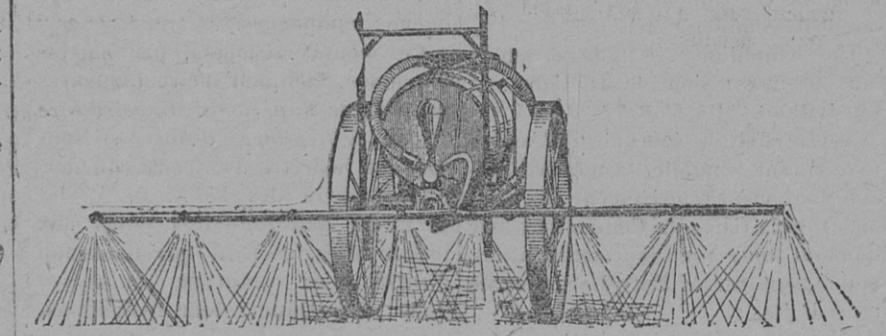


Ces coupe-racines, spécialement étudiés pour être actionnés à la main, sont livrés avec couvre-lame et goulette amenant les tranches dans un récipient.

N°	Nombre de lames	Débit à l'heure	Prix avec couvre-lame
1	4	1.500 kil	370 »
2	4	2.500 —	450 »
3	6	4.000 —	575 »

Ces prix s'entendent départ. Remise à nos adhérents. Instruments sans couvre-lame, réduction de 50 francs. Bien préciser si l'on désire lames unies, pour tranches, ou lames dentées, pour cossettes.

Pulvérisateur à Traction



Pour le traitement à l'acide des céréales et pour la vigne.

Pompe nouveau modèle à quadruple effets par diaphragmes et robinet à 3 voies. Tonneau bois 1^{er} qualité, châssis et roues métalliques. Rampe 3 mètres et 4 mètres 50 de large.

La pompe, d'un grand débit, sert également au remplissage du tonneau, sans rien démonter et ne jamais toucher à l'acide. D'une grande douceur, elle peut être actionnée sans fatigue à la main, par une femme ou un enfant, permettant ainsi de régler le débit.

Les n° 1, 2 et 4 sont actionnés à la main. Le n° 3 est actionné par les roues, tout en conservant le remplissage du tonneau. La pompe s'enlève facilement et peut servir à tous usages, débit : 5.000 litres.

Prix des pulvérisateurs complets, de 1.200 à 2.650 fr., suivant modèle. Supplément pour rampe à vignes, 300 fr.

La pompe seule sur supports : 1.300 fr.

Départ usine. Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles à traction et Pulvérisateurs à dos sur demande.

La Vie Syndicale

Erbray

Dimanche 17 Novembre, à 7 h. 30 du matin, à l'issue de la messe, salle du Café Fraslin, conférence agricole par M. Faivre, directeur technique du Syndicat Central, et M. P. Cormier, ingénieur agronome : Séance Cinématographique instructive. Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

Petit-Auverné

Dimanche 17 Novembre, à l'issue de la Grand-Messe, au bourg de Petit-Auverné, conférence agricole par MM. Faivre et Cormier, et Séance Cinématographique instructive. Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

Vue

Vendredi 22 Novembre, à 7 heures précises du soir, Salle Sainte-Anne, à Vue, grande réunion syndicale. Conférence par MM. Faivre, de Dreuzy et Cormier, ingénieurs agronomes. Séance Cinématographique agricole très instructive et distribution gratuite de brochures. Tous renseignements seront fournis à l'issue de la réunion sur les questions agricoles, viticoles ou d'élevage.

Tous les agriculteurs de VUE et de ROUANS sont instamment priés d'y assister. Les dames sont invitées.

Chauvé

Dimanche 24 Novembre, à 7 h. 30 précises du matin, Salle Paroissiale : Grande réunion syndicale. Conférence agricole par MM. Faivre, de Dreuzy et Cormier, suivie d'une séance Cinématographique instructive et distribution gratuite de brochures. Tous les agriculteurs sont cordialement invités.

La réunion commencera à 7 h. 30 très précises. Avis aux retardataires !

Saint-Hilaire-de-Chaléons

Dimanche 24 Novembre, à 11 h. 30, après la grand-messe, grande réunion syndicale. Conférence par MM. Faivre, de Dreuzy et Cormier, sur l'emploi rationnel des engrais et les problèmes agricoles à l'ordre du jour. La réunion se terminera par une séance cinématographique très instructive.

Tous nos adhérents sont instamment priés d'y assister.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Le 13^e Congrès National d'Industrie Laitière

Le 13^e Congrès National d'Industrie laitière s'est tenu à Tours, les 7, 8, 9 et 10 octobre 1929.

Cette manifestation, organisée par la Compagnie d'Orléans, en collaboration avec la Société Française d'Encouragement à l'Industrie Laitière, la Fédération des Laiteries coopératives de Touraine et d'Anjou et le Syndicat des Laiteries industrielles de l'Ouest, avait attiré un grand nombre de représentants de la production et du commerce des produits de laiterie.

Les rapports présentés au cours de ce Congrès traitaient notamment des questions d'approvisionnement en lait des agglomérations urbaines, des nouveaux modes de transport du lait en citernes, des débouchés offerts à nos produits de laiterie, etc.

A l'issue de cette manifestation, deux excursions (auxquelles participèrent 60 négociants importateurs allemands en beurres et fromages), permirent aux congressistes de visiter un certain nombre de laiteries de la région et de se rendre compte de la prospérité croissante de l'industrie laitière en Touraine.



QUELQUES CONSEILS

Soins à donner aux plantes décoratives. — Tulipes et jacinthes reviennent à la mode comme plantes d'intérieur. Encore faut-il savoir les soigner ; le mieux est de les tenir en pot, dans de la fibre végétale ; laquelle ne doit être ni trop sèche ni trop humide, et ne pas trop presser l'oignon qui a besoin de respirer.

Si l'atmosphère de la pièce est trop chaude, les bulbes seront transportés définitivement ou momentanément dans une pièce plus fraîche, faute de quoi leur éclosion sera prématurée et leur floraison brève.

Plus de rayures aux glaces. — On est souvent surpris de voir les glaces sillonnées par une multitude de petites rayures très fines qui finissent par en ternir l'éclat. Cela tient à ce qu'on les essuie avec des linges de laine, alors qu'on ne devrait employer que la peau de chamois.

On peut d'ailleurs faire disparaître ces rayures en délayant du rouge d'Angleterre dans quelques gouttes d'esprit de vin et en l'étendant sur la glace que l'on frotte ensuite avec la peau.

Fraicheur des œufs. — Ils sont, en ce moment, d'une grande consommation ; profitons-en pour en parler.

Pongez un à un les œufs à essayer dans un litre d'eau additionnée de 125 grammes de sel de cuisine en solution.

Ceux du jour vont au fond ; ceux de la veille resteront en suspension dans le bas du liquide, et ceux de deux jours, au-dessus du milieu ; ceux de plus de cinq jours monteront à la surface, où ils ressortiront d'autant plus qu'ils seront vieux.

TANTE FANNY.

BIENTÔT... un nouveau et passionnant... FEUILLETON

Création de Mutuelles

Si vous voulez créer dans votre commune :

- Une Mutuelle Accidents,
- Une Mutuelle Incendie,
- Une Mutuelle Bétail.

Ecrivez-nous, ou venez nous voir au Syndicat, 2, rue Scribe, à Nantes. Notre nouveau service de Mutualité vous donnera satisfaction.

Cultivateurs ! Éleveurs ! Vignerons ! Maraîchers !

Gros ou petits exploitants, propriétaires, fermiers ou ouvriers agricoles, vous tous qui vous intéressez à la terre et la fécondité de votre labeur, vous avez un intérêt commun : celui de vous grouper pour la défense de votre profession. Constituez un Front unique.

ADHÉREZ TOUS ET FAITES INSCRIRE VOS AMIS AU SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIÈRE, 2, Rue Scribe, à Nantes.

Notre grand Syndicat départemental, affilié à l'Union Centrale des Agriculteurs de France, combat pour vous depuis 43 ans. Il veut réaliser de nouveaux progrès dans la voie syndicale et mutualiste. Aidez-le énergiquement et accordez-lui toute votre confiance, vous en serez récompensés. Ce ne sont pas de vaines promesses, mais des réalisations que nous vous soumettons.

Nous décuplons nos forces, nous décuplons nos services, en collaboration étroite avec l'Office Départemental agricole, la Société d'Agriculture, les Syndicats d'Élevage et Syndicats Maraîchers, la Chambre d'Agriculture, la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest et les autres grands groupements agricoles de France.

Adhère à ce programme de DÉFENSE et D'ACTION AGRICOLE.

Adhèrez tous au Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

MARCHE DE LA VILLETTE
Du lundi 11 Novembre

ANIMAUX	Amenés	Invend.	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	4.118	240	9 90	8 70	7	10 50	5 94	4 72	3 50	6 51
Vaches	2.059	210	9 90	8 40	6 90	10 60	5 94	4 60	3 45	6 80
Taureaux	340	24	8 80	7 80	7 10	9 50	5 28	4 38	3 55	5 89
Veaux	1.982	28	14 90	13 20	9 40	16 20	8 94	7 50	5 18	9 72
Moutons	14.049	310	19 30	15	12 90	20 70	9 65	7 06	5 68	10 35
Porcs	3.032	200	13 14	12 28	9 42	13 42	9 20	8 60	6 60	9 40

Création d'un Service de Contrôle de l'Identité et de la Pureté de Variété des Semences

Le Ministre de l'Agriculture, Sur la proposition du Conseiller d'Etat, directeur des services sanitaires scientifiques et de la répression des fraudes,

ARRÊTE : Article premier. — Il est créé à l'Institut des Recherches agronomiques, près la Station centrale d'amélioration des plantes de grande culture, sise à l'Etoile-de-Choisy, route de Saint-Cyr, à Versailles (Seine-et-Oise), un service de contrôle de l'identité et de la pureté de la variété des semences.

Ce Service est chargé de déterminer, sur culture d'échantillons : 1° L'identité de la semence, c'est-à-dire la variété à laquelle appartiennent les semences ou les plants qui lui sont soumis ; 2° La pureté de la variété, c'est-à-dire le nombre de semences ou de plantes appartenant à la variété déclarée pour mille semences ou cent plants fournis.

Art. 2. — Le contrôle s'exerce sur toutes les marchandises qui sont soumises au service, soit par des négociants, soit par des agriculteurs.

Art. 3. — Jusqu'à nouvel ordre, le contrôle est limité aux variétés des plantes suivantes : blé, avoine, pomme de terre, betterave fourragère.

Art. 4. — Le résultat des opérations de contrôle est communiqué aux intéressés sous la forme d'un certificat par échantillon soumis.

Art. 5. — Pour obtenir ce certificat d'identité-pureté de variété, les intéressés doivent faire parvenir franco, au directeur de la station citée, un échantillon de cent cinquante grammes de semences, s'il s'agit d'une céréale, de trente grammes s'il s'agit de betteraves fourragères et de trois kilogrammes ou soixante tubercules s'il s'agit de pommes de terre.

Ces échantillons devront obligatoirement parvenir au Service : Avant le 15 septembre, pour les céréales d'hiver ; Avant le 15 janvier, pour les céréales de printemps.

Art. 6. — Le certificat est délivré, après un cycle de végétation, par une Commission de quatre membres, désignés par le Ministre de l'Agriculture, pour une période de trois ans et ainsi choisis : 1° Deux représentants des stations d'amélioration des plantes de grande culture de l'Institut des Recherches agronomiques, dont le directeur de la station centrale est président de droit ; 2° Un représentant de la station d'essais de semences ; 3° Un technicien officiel pris en dehors du personnel des stations précitées.

Le président peut, en outre, s'adjoindre, à titre consultatif, un technicien officiel choisi par lui. En cas d'empêchement, il peut se faire suppléer par l'un des membres de la Commission.

Les décisions de la Commission sont valables quel que soit le nombre des membres présents. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Art. 7. — La Commission se réunit sur simple convocation de son président.

Art. 8. — Dans tout contrat, les vendeurs de semences peuvent s'engager à accepter sans appel toute décision prise par la Commission et à accorder une ristourne si l'échantillon prélevé chez l'acheteur, dans les formes légales, n'est pas reconnu conforme aux clauses du contrat de vente.

Art. 9. — La station d'amélioration des plantes de grande culture inscrit sur un registre à souche, sous une série continue de numéros, les échantillons soumis au contrôle. Ce contrôle est effectué à titre onéreux conformément au tarif ci-après :

Tarif
50 francs par échantillon pour les négociants ; 10 francs pour les agriculteurs.

Les frais de timbre-quitance des reçus qui doivent être obligatoirement délivrés sont à la charge du débiteur.

Les sommes prévues sont payables d'avance.

Art. 10. — Le Conseiller d'Etat, directeur des Services sanitaires scientifiques et de la répression des fraudes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

J. VALENTIN, Ingénieur-agronome.

Jean HENNESSY,

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos, minimum

Les adhérents qui désirent des wagons de 5 ou 10 tonnes sont priés de nous en faire la demande et nous leur ferons d'importantes réductions. Qu'ils n'hésitent donc pas à nous consulter.

RIZ et ISSUES
Riz Saigon Importation N° 1. 185 »
Riz Saigon Importation N° 2. manque
Issues de riz..... 112 »
Farine de Manioc..... 150 »
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay.

LE TITAN..... 152 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers
Coprah en pains :
par 500 k. minimum..... 145 »
par 100 k..... 155 »
Coprah en farine..... 161 »
Arachides rafines :
en farine, ext. bl. Bordeaux..... 182 »
en farine, blanches..... 173 »
Farine de maïs..... 129 »
Maïs pour volailles..... 140 »
Sorgho logé dép. Nantes..... 128 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Provençaine
Infaillible pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte uris au bureau du Syndicat.

Aliments pour Volailles et Lapins
Granulés condensés p^r volailles 130 »
Grandes Pondeuses..... 136 »
Farine de viande..... 191 »
Poudre d'os alimentaire..... 94 »
Farine d'os alimentaire..... 99 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

AVICULTURE DE L'OUEST
Provénde bret. p^r volailles. 135 »
nantisaise p^r lapins. 135 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélassés
Mélasses Say, 30 % mélasses... 96 »
Son mélassé Say, 50 %..... 113 »
Paille mélassée Say, 50 %..... 82 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

Produits des Etablissements Arsène Bertin
ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet N° 1, 40 %
avoine, 35 % mélasses..... 119 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucro-cédanés, avoine tourteaux) 125 »

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES
« Optima » :
pour vaches laitières..... 134 »
p^r engraissement d. bœufs 138 »
p^r veaux (le sac de 5 k.) 14 50

ALIMENTATION GENERALE
Provénde « Sucraff » N° 1... 88 »
« Sucraff » N° 2..... 84 »

ALIMENTATION DES PORCS
« Optima » :
p^r engraissement des porcs 139 »
pour porcelets et truies... 192 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Sulfate de Cuivre
Pour livraison novembre..... 330 »
décembre..... 333 »
les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou pris à l'usine

Majoration de 3 francs par 100 kil. pour livraison en sacs de 50 kilos.
Sulfate de cuivre Anglais, disponible Nov.-Déc..... 340 »
les 100 kilos sur wagon Nantes. Tendance ferme.

Bâches
Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !
Double couture, coins renforcés, filets cuivre tous les mètres, 1^{er} 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandises départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :
Jute : vert gras ou vert enduit 12 80
Lin et Jute : vert gras..... 14 50
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou..... 17 25
N° 2 vert gras..... 18 50
N° 3 gras, cachou ou enduit..... 19 90
N° 4 vert gras..... 21 35
N° 1 vert enduit..... 17 80
Color : N° 2 gras, enduit ou cachou..... 19 00
N° 3 vert gras..... 21 70
N° 4 vert gras ou cachou..... 22 »

Passer les commandes au Syndicat.

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES
48. — A vendre 1/2 muids et barriques neufs et d'occasion, chêne et châtaignier. S'adresser à M. Charon-Janin, 45, quai Malakoff, Nantes.

175. — A vendre, plants des meilleurs variétés d'Hybrides sélectionnés, blancs et rouges, production des vignobles et pépinières du propriétaire, authenticité garantie. Catalogue franco. Prix de gros.
S'adresser à M. Terrien, la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

180. — On offre plants de vignes greffés, racinés, Pinot, Muscadet, et Hybrides divers, numéros connus et appréciés. — Producteurs directs, Bertille Seyve 450, Othello et Noah. S'adresser à M. Auguste Meneux, viticulteur au Guéneau, la Chapelle-Basse-Mer, qui engage les vigneronnes à visiter ses pépinières.

187. — A vendre beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties.
S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

213. — A vendre, au Clouet, commune de Vertou, 1 maison 4 pièces avec jardin de 400 mètres, plus 15 ares de vigne et 20 ares de terre et taillis. Remise, cellier, pressoir, buanderie, etc... S'adresser à M. Favreau, expert à Pont-Roussau.

214. — A louer à prix d'argent pour le 23 Avril 1930, ferme de 28 hectares avec petites vignes, située aux Huguetières, Commune de La Chevrolière.

S'adresser à M. de l'Epinau, 6, rue Mathelin-Rodier, Nantes.

215. — A vendre, 500.000 plants greffés : Muscadets, gros-plant, colombard, gros-plant et toutes variétés de l'Ouest. 400.000 racines hybrides anciens et nouveaux. Tous arbres fruitiers. Catalogue franco.

S'adresser à M. J. Foulonneau, à Saint-Christophe la Couprie (Maine-et-Loire).

216. — A vendre, 1 harnais complet et un collier pour charrette. Bon état.

217. — Fumier à vendre, 20 francs le mètre cube, pris sur place. S'adresser à M. Bérangeur, La Porcherie de la Pierre, Les Couëts.

218. — A vendre cause surnombre, génisse 26 mois, pleine, pure race Nantaise primée et issue de parents primés.

219. — A vendre à l'état neuf : 1° Un distributeur engrais « Korum »

NOS MERCURIALES

Nantes, le 15 novembre.

Grains et Farines
Prix à la production :
Blé en disponible..... 130
Avoines grises ou noires. 94
Avoines bigarrées nouv... 84
Sarrasin..... 102
Orge..... 95
Son..... 65
Seigle..... 87 à 88
Maïs Maroc..... 106
Maïs Plata, Indo-Chine... 107

Fourrages
On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé bottelée..... 360 à 375
Paille de blé pressée..... 370 à 385
Paille d'avoine pressée... 350 à 355

Légumes et Primeurs
Ail, les 100 kilos..... 300 »
Artichauts, la douz... 8 » à 22 »
Betteraves, les 100 k. 60 »
Carottes, les 100 k... 30 »
Céleri rave, la botte. 4 » à 6 »
Céleri branche, la b. 4 » à 6 »
Choux pommes, l. 16. 12 » à 25 »
Choux-fleurs, la pièce 2 50 à 3 »
Choux Bruxelles, le k. 4 »
Cresson, la douz..... 6 »
Chicorées, la douz... 5 » à 5 50
Endives, le kilo..... 6 »
Escaroles, la douz... 3 » à 5 »
Epinards, 100 k..... 100 »
Haricots verts, le kil. 1 » à 8 »
Laitues, le cent..... 20 » à 30 »
Mâche, le kilo..... 2 »
Navets, la botte..... 1 » à 1 50
Noix, le kilo..... 5 » à 5 50
Oseille, le kilo..... 0 50
Oignons, les 100 kil. 60 » à 70 »
Pommes div., 100 kil. 75 » 125 »
Poireaux, la botte... 2 » à 4 »
Radis, la douz..... 4 » à 5 »
Salsifis, la botte..... 1 75 à 2 25
Scorsonères, la botte. 1 75 à 2 25

Cours des Vins
Muscadet..... 450 à 550
Gros-Plant..... 220 à 275
Noah..... 150 à 200
Noah, le degré alcool... 8 50
Poire..... 7 50

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAFE - TONNELLERIE ET VITICULTURE
Emile Boullery
7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 133 91 - R. C. Nantes 12 279

Cours du Bétail
Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 9 novembre
BŒUF : 17. — Le 1/2 kilo : devant, 4 fr. 75 ; derrière, 5 fr. 25.
VEAUX : 432. — Le kilo : Ire qualité, 8 à 9 fr. ; 2e qualité, 6,75 à 7,75.
MOUTONS : 249. — Le 1/2 kilo, 8,75 à 9 fr. 75.

MARCHE AUX VEAUX
Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs
Entrés : hier, 111 ; ce jour, 321.
Cours : le plus haut, 7 fr. ; le plus bas, 5 fr. ; moyen, 6 fr.

Rectificatif de la semaine précédente. — Les cours étaient : plus haut, 6,50 ; plus bas, 4,50 ; moyen, 5,50.

CULTIVATEURS ! avant l'hiver,
employez sur vos BLES, sur toutes vos CÉRÉALES d'automne
Le Nitrate de Soude du Chili
(75 à 150 Kilos à l'hectare)
Vous provoquez ainsi une levée rapide.
Un engrais profond, une végétation initiale particulièrement vigoureuse, et vos céréales se défendent contre les RIGUEURS DE L'HIVER, contre la maladie et contre tous leurs ennemis naturels.

Pour tous renseignements agricoles, techniques, pratiques et commerciaux, s'adresser à la
Délégation Française des Producteurs DE NITRATE DE SOUDE DU CHILI
8, rue de Stockholm, PARIS (8^e)
Agence de l'Ouest : M. P. GORMIER, Ingénieur-agronome, 23, boulevard de l'Espérance, NANTES
Envoi gratuit et franco sur demande de brochures et notices agricoles.

Pommes de Terre
Painbeuf, 40 à 50 fr. les 100 kilos ; Mayenne, 30 à 32 fr. ; Boud, 28 à 29 fr. ; Vitry, 50 fr. ; Questenbert, 24 à 25 fr. ; Vannes, 22 à 25 fr. ; Rochefort-en-Terre, 35 à 40 fr. ; Beaumont-sur-Sarthe, 24 à 26 fr. ; Châteauneuf-sur-Loire, 25 à 30 fr. ; Rostréven, 40 à 44 fr. ; Moncontour : Beauvais, 23 fr. ; Chardonne, 25 fr. ; Hollande, 30 fr. ; Saint-Pol-de-Léon : Hollande jaune, 20 fr. ; blanche, 24 fr. ; Julie à chair jaune, 40 fr. les 100 kilos

M^r Leroy
Grâce à votre merveilleuse méthode, vous avez guéri mon enfant âgé de deux ans, atteint d'une grosse hernie. Je vous en remercie beaucoup. Signé : FOURRIER, Les Lauriers, Belligné (L.-I.).
Blessé des deux côtés, j'ai eu recours à votre méthode et vous m'avez permis de publier mon nom afin de rendre service aux hernieux. Signé : GOURIN Pierre, à Châteauneuf en Sainte-Marie (L.-I.).
Je vous écris pour vous remercier de m'avoir guéri par votre merveilleuse méthode et sans m'être arrêté de travailler. Signé : POUPEAU Armand, Cinq-Chemins, Bourgneuf-en-Retz.
Je certifie avoir constaté sur un grand nombre de malades atteints de hernies, la guérison complète et définitive après l'application de la Méthode LEROY. Signé : Docteur RAYNAUD N., de la Faculté de Paris.
Je suis heureux de vous apprendre que la hernie que j'avais contractée, il y a trois mois, est complètement disparue et guérie par votre méthode. J'engage sincèrement ceux qui souffrent de cette infirmité à avoir recours à votre méthode. Signé : RETIF François, à la Ridelet, Erbray.
Merci d'avoir guéri mon fils en huit mois, la hernie a complètement disparu. Publiez ma lettre si cela peut vous être agréable. Signé : Mme BOSSIS Henriette, au Pommeris, par Legé.
Atteint d'une hernie depuis deux ans, j'ai été immédiatement soulagé par votre méthode. Guéri maintenant, je vous en suis reconnaissant. Signé : PENTCOUET Louis, à la Vieillère, Saint-Joseph.
Je viens vous remercier pour avoir guéri ma hernie, et je vous en remercie beaucoup. Signé : PIPAUD HENRI, au Pont-Béranger, Saint-Hilaire-de-Chaléons.
Je vous exprime toute ma reconnaissance, car avec votre méthode j'ai été rapidement délivré d'une volumineuse hernie. Je vous demande de publier ma lettre. Signé : J.-B. TESSIER, jardinier, rue du Loguidy, Nantes.
Une autre attestation nouvelle d'un docteur autorisé.
Toutes les personnes que je vous ai adressées ont été guéries et immédiatement soulagées grâce à vos bons soins et à votre loyauté. Je me fais un devoir de vous féliciter de tels résultats. Signé : Docteur SAHUT, de la Faculté de Paris.
Ces lettres, prises au hasard, et publiées sur la demande expresse des intéressés, prouvent de jour en jour, le succès toujours grandissant de la Méthode LEROY.
Allez donc, en toute confiance, voir M^r LEROY, de Nantes, de qui vous entendez de plus en plus parler et qui est toujours parmi vous. Il vous recevra gratuitement à :
NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h. ; dimanche matin, de 9 h. à 11 h., en son cabinet, 8, rue J.-J.-Rousseau.
Pontchâteau, lundi 18, Hôtel Boutevin.
Legé, mardi 19, Hôtel du Cheval-Blanc.
Guérande, mercredi 20, Hôtel de France.
Pornic, jeudi 21, Hôtel Continental.
Saint-Nazaire, vendredi 22, Hôtel de France.
Vallet, mardi 26, Hôtel Gaudin.
Machecoul, mercredi 27, Hôtel de la Bicyclette.
Plessé, jeudi 28, Hôtel Bertaud.
Paimboeuf, vendredi 29, Hôtel Saint-Julien.

M^r Leroy, Spécialiste herniaire
8, Rue J.-J.-Rousseau, NANTES
Madame LEROY reçoit les Dames

Essais d'Engrais potassiques
par les Offices Agricoles, en 1927

(SUITE)

EMPLOI DES ENGRAIS POTASSIQUES A DOSER CROISSANTES

Le rapporteur commence par rappeler le but de ces essais d'expérimentation : « Il s'agit de déterminer, pour chaque catégorie de terre et chaque nature de plante, quelles sont les doses optima de potasse à utiliser. »

Les expériences des années précédentes ont été continuées et les résultats qui nous sont parvenus confirment ceux qui avaient été publiés l'année dernière.

Si parfois les engrais potassiques ne donnent pas de résultats très marqués, c'est souvent que le pouvoir absorbant du sol a agi vis-à-vis de la potasse. En effet dans les terres pauvres en cet élément, les engrais potassiques incorporés en faible quantité ne produisent aucun effet visible sur les récoltes, parce que le sol les absorbe avec avidité. C'est seulement à partir du moment où le sol est satisfait que l'engrais devient utile à la plante.

Suivent des résultats d'expériences en terre : argileuse, silico-argileuse, argilo-siliceuse, argilo-calcaire, franche, siliceuse, calcaire, silico-calcaire. Essais généralement faits avec doses croissantes de 400 jusqu'à 1.500 ou 2.000 kgs de sylvinite riche ou de 150 jusqu'à 600 ou 800 kgs de chlorure de potassium sur différentes cultures : betteraves, pommes de terre, prairies, blé, haricots, etc.

La conclusion du rapporteur est la suivante : « Les essais d'engrais potassiques organisés à dose croissante démontrent que la dose optimum de potasse pour une culture donnée varie selon la nature des terrains et leur état de culture. »

Les essais de l'Oïse tendent à démontrer que, dans les sols argileux, la dose optimum de potasse est plus élevée que dans les autres sols, que les faibles doses font, en général, peu d'effet, surtout si la fumure de fonds contient beaucoup de fumier ; les doses croissantes les plus intéressantes au point de vue économique ont été observées avec chlorure de potassium sur blé et sylvinite sur betteraves.

Les doses les plus favorables constatées ont varié de 160 kgs de potasse pure à l'hectare pour du blé sur limon des plateaux à 280 kgs pour de l'avoine dans alluvions légères de la Seine, c'est-à-dire de 800 à 1.400 kgs de sylvinite riche ou 320 à 560 kgs de chlorure de potassium à l'hectare, suivant les cultures et la nature des terres.

Voici, à titre d'exemple, quelques résultats d'expériences choisis parmi les plus typiques :

SUR BETTERAVES FOURRAGERES EN TERRE ARGILEUSE
Chez M. Dehostingue André à Bovelles (Somme)

Expérience organisée en terre argileuse à sous-sol de même nature. Le champ de « Géante blanche à collet vert » sortant d'avoine, avait reçu une bonne fumure au fumier de ferme complétée par 800 kgs de scories de déphosphorisation et 250 kgs de nitrate de soude.

SUR BETTERAVES FOURRAGERES EN TERRE SILICO-ARGILEUSE
Ferme de l'Asile Saint-Athanase à Quimper (Finistère)

Sol silico-argileux, betterave ronde jaune venant sur colza fumé, Autres engrais :

400 kgs de superphosphate, 150 kgs de nitrate de soude.

FUMURE A L'HECTARE Rend. à l'hect. Excéd. (kilos) (kilos)

1^{re} parcelle : sans engrais potassique..... 74.800
2^e parcelle : 500 kgs sylvinite..... 90.400 15.600
3^e parcelle : 750 kgs sylvinite..... 104.400 29.600
4^e parcelle : 1.000 kgs sylvinite..... 106.100 31.300
5^e parcelle : 1.250 kgs sylvinite..... 128.300 53.500

SUR PRAIRIES EN TERRE DE GRES
M. Goussard, à Jully-sur-Sarce (Aube)

Prairie permanente où domine le lotier. Les trois parcelles ont reçu la même dose de superphosphate (350 kgs à l'hectare).

FUMURE A L'HECTARE Rendement à l'hect. en foin sec (kilos)

1^{re} coupe 2^e coupe (kilos) (kilos)

1^{re} parcelle : sans engrais potassique..... 5.200 3.540
2^e parcelle : 1.000 kgs sylvinite riche..... 6.900 4.260
3^e parcelle : 2.000 kgs sylvinite riche..... 8.800 4.000

Les excédents en foin sec pour les 2 coupes sont de 2.420 kgs pour la dose normale et 4.060 kgs pour la dose double de sylvinite.

SUR BETTERAVES FOURRAGERES EN TERRE ARGILO-CALCAIRE
M. Caron Philippe, à Corbie (Somme)

Le champ d'essai reçut une fumure au fumier de ferme complétée par 500 kgs de superphosphate et 300 kilogrs de nitrate de soude en trois applications :

FUMURE A L'HECTARE Rend. à l'hect. Excéd. (kilos) (kilos)

1^{re} parcelle : sans engrais potassique..... 45.000
2^e parcelle : 400 kgs sylvinite riche..... 46.000 1.000
3^e parcelle : 800 kgs sylvinite riche..... 52.000 7.000
4^e parcelle : 1.200 kgs sylvinite riche..... 67.000 22.000

SUR POMMES DE TERRE EN TERRE ARGILO-CALCAIRE
M. Louis Lamy, à Longeville (Meuse)

Sur pommes de terre « Fin de siècle »

FUMURE A L'HECTARE Rend. à l'hect. Excéd. (kilos) (kilos)

1^{re} parcelle : sans engrais potassique..... 11.000
2^e parcelle : 600 kgs sylvinite riche..... 13.000 2.000
3^e parcelle : 1.500 kgs sylvinite riche..... 36.000 25.000

SUR AVOINE EN TERRE ARGILO-CALCAIRE
M. Pillet-Heuillon à Rupt-aux-Nonains (Meuse)

Sur avoine « Ligowo »

FUMURE A L'HECTARE Rendement à l'hect. Grain Paille (quintaux) (

Pommes à Cidre
Cours très variables, suivant régions. On a coté :
Vitré, 420 fr. les 1.000 kilos ; Baud, 520 à 540 fr. ; Moncontour, 400 à 420 fr. ; Craon, 370 à 380 fr. ; Questembert, 360 à 380 fr. ; Vilvedieu, 400 à 410 fr. ; Rostrrenn, 550 à 600 fr. ; Rochefort-en-Terre, 410 à 420 fr. ; Rennes, 390 à 410 fr. ; Meslay, 400 à 420 fr. ; Malicorne, 440 à 450 fr. ; Bonnétable, 360 à 380 fr. les 1.000 kilos ; Région du Perche, 50 fr. le « poinçon » de 150 kilos.

Cours des bois (voir notre dernier Bulletin).

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 15 et 20 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :
Par 100 k. 50 l. 25 l.
Demi-fluide 3 30 3 50 3 90
Épaisse 3 40 3 60 4

Pour écremeuses :
Demi-blanche 4 30 4 50 4 90
Blanche pure..... 4 80 5 20 5 40

Pour Moteurs et Autos :
Frés fluide (Ford) 4 10 4 30 4 70
Fluide, 1/2 fluide... 4 40 4 60 5
1/2 épaisse..... 4 60 4 80 5 20
Épaisse 4 90 5 10 5 50
Huile de ricin pure 8 20 8 80 8 40

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kgr. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.
En fût de 100 kgr., 3 fr. 60 le kilo franco, fût perdu.

NOTRE COOPERATIVE

Huiles de Table
Extra « Calvé », par 15 litres, 3 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.
Extra « La Délicate », 10 k., 95 fr. franco ; 5 k., 50 fr. franco.

Savons
Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur 405 fr.
Savon blanc, G.H.B., 72 % matières utiles..... 385
Savon blanc extra silicaté..... 335
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.
Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or », en barre..... 430
en morceaux de 500 gram. 430
Les 100 k. départ Nantes.

SAVONS MOUS
Fûts 50 k. 25 k. 12 500 k.
Diaphane supérieur. 330 335 340
Extra pur..... 285 290 295
Diaphane..... 215 220 230
Les 100 kilos logés, départ Nantes.

Charbons les 1.000 k.
Gaillette « Cardiff » moyenne 410 fr.
petite..... 430
Braisette 350
Boulets 310
Doublets 340

Anthracite 1^{er} choix :
Moyenne gaillette..... 530
Petite gaillette..... 550
Braisette..... 430

Livraison à domicile, à Nantes, par 500 kilos minimum.

Réduction de 5 fr. pour commande de 1.000 k., 10 fr. pour 2.000 k. et 15 fr. pour 5.000 k. livrés en une seule fois.

Par wagon, au départ de Nantes, nous cotons les prix suivants :

Briquettes 215 fr.
Moyennes gaillettes..... 320
Petites gaillettes..... 340
Braisettes 260
Boulets 220
Doublets 235

Ces prix s'entendent aux 1.000 kilos en vrac. Pour livraisons en sacs sur wagon, majoration de 15 francs par tonne, sacs à retourner franco dès réception de la marchandise. Sur tous ces charbons, nous accorderons une remise spéciale à nos adhérents. Nous consulter.

Majoration de 5 francs par tonne lorsqu'il y a plusieurs sortes de charbons dans le même wagon.

Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres..... 220 fr.
Essence poids lourd, bidons de 50 litres..... 231
Essence Tourisme, bidons de 50 litres..... 241
Pétrole blanc cristal en caisses 123 fr.
Essence poids lourd..... 121
Essence Tourisme..... 122

Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état.

Remise spéciale importante à nos adhérents. Nous consulter.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)
Bœuf. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 4.25 à 10.75. 2^e catégorie, 2 fr. à 4.50. 3^e catégorie, 1 à 2 fr.
Veau. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie, 5 fr. à 8.25. 2^e catégorie, 4 fr. à 7.25. 3^e catégorie, 2.50 à 4 fr.
Mouton. — Le demi-kilo, 1^{re} catégorie, 7.50 à 11 fr. ; 2^e catégorie, 6 à 10 fr. ; 3^e catégorie, 3.50 à 5.50.
Porc. — Le demi-kilo, 7.80 à 9.15.
Beurre. — Le demi-kilo, 10 fr. à 12.50. (Œufs. — La douzaine, 10.50 à 11 fr.)

Foire de la Place Viarme. — Peu d'animaux ; petite foire de l'année.
Chevaux, de 1.200 à 3.500 ; poulains, de 800 à 2.000 ; vaches, de 1.300 à 3.500 ; génisses, de 800 à 1.200 ; porcs de lait, de 150 à 250.
Prochaine foire, lundi 2 décembre.

ANGENIS
Blé, 128 ; sarrasin, 100 ; avoine, 100 ; orge, 100 ; son, 90 ; paille, les 500 kilos, 100 fr. ; foin, 300 fr.
Poulets, 19 à 20 fr. le kilo ; œufs, 8 à 9 fr. la douzaine.
Poulets gros, 42 à 48 fr. la couple ; moyens, 35 à 38 ; petits, 22 à 24 ; pigeons, 8 à 9 ; lapins domestiques, 15 à 30 fr. pièce ; lapins de garenne, 10 à 11 fr. ; perdrix, 10 à 12 fr.
Bœufs de travail, la paire, 4.500 à 5.200 fr. ; vaches d'herbage, 1.200 à 1.500 fr. pièce ; vaches amouillantes, 2.800 à 3.200 fr. ; génisses, 1.000 à 1.200 fr. ; porcs gras, entre 9 fr. et 9.75 le kilo ; porcelets, de 280 à 310 fr. pièce.

CANDE
Froment, 150 fr. ; seigle, 100 fr. ; orge, 90 fr. ; avoine, 95 fr. ; pommes de terre, 70 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 350 fr. ; foin, 550 fr. ; beurre, le demi-kilo, 9 fr. ; œufs, la douzaine, 10 fr. ; poulets, la paire, 28 à 32 fr. ; canards, la paire, 24 à 25 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 18 fr. ; lapins de garenne, la pièce, 6 à 7 fr. ; perdrix, 8 fr. pièce ; lièvre, le demi-kilo, 4 fr. ; pigeons, la paire, 9 à 10 fr.
Porcs gras, amenés 30, vendus 30, le kilo 9 fr. ; porcs maigres, amenés 100, vendus 100, de 220 à 400 fr. la pièce ; porceillons, amenés 280, vendus 260, de 200 à 250 fr. la pièce.

CHATEAUBRIANT

Farine, 180-185 fr. ; blé, 126-128 fr. ; sarrasin, 100 fr. ; avoine, 100 fr. ; orge, 100 fr. ; son, 84 fr. ; paille, 200 fr. les 500 kilos ; foin, 350 fr.
Cidre, 150 à 180 fr. la barrique, droits en sus.
Beurre, gros 18 fr. le kilo, détail 20 fr. le kilo ; œufs, 9.50 à 10.50 la douzaine.
Viandes poules, la couple, 30-35 fr. ; poulets, 32-36 fr. ; moyens, 25-27 fr. ; petits, 20-24 fr. ; oie, la pièce, 30-35 fr. ; canards, la couple, 35-37 fr. ; pigeons domestiques, la couple, 9.50-10 fr. ; bons livrés, 26-31 fr. ; levrauts, 10-20 fr. ; perdrix, 8.50-10 fr. ; garennes, 7-9 fr.
Bœufs, 3.75 à 4.25 le kilo ; vaches, 3 à 3.50 ; veaux, 6.75 à 7 fr. ; porcs gras, 8 fr. le kilo ; porcs maigres, 5.50 à 6.50 fr. la pièce ; porcs de lait, 220 à 250 fr. la pièce.

NOZAY
Blé, 126 à 127 ; avoine, 89 à 90 ; seigle 89 à 90 ; sarrasin, 94 à 95 ; orge mouture, 94 à 95 ; foin les 500 kilos, 210 à 220 ; paille de blé pressée, 185 à 170.
Beurre, le kilo, en gros, 18.80 à 19 ; en détail, 19.25 à 19.50 ; œufs, la douzaine, 9.90 à 10 ; poulets, la couple, 30 à 35 ; pigeons, 8 à 9 ; lapins, la pièce, 12 à 15 ; canards, la pièce, 12 à 15 ; perdrix, 8 à 9 ; veau, 6.50 à 6.75 ; mouton, 6.50 à 7 ; porcs gras, 7.75 à 8, le kilo sur pied.
Porcelets, de 6 à 8 semaines, 180 à 250 fr. ; de 2 à 3 mois, 280 à 350 ; courants, de 3 à 4 mois, 400 à 500 ; jeunes truies adultes, 450 à 550, suivant poids et beauté.

PLESSE
Blé, 130 ; avoine, 96 ; blé noir, 100 ; foin, les 500 kilos, 180 ; paille, 125.
Poulets, la couple, 30 à 35 ; canards, la pièce, 9 à 15 ; lapins, 12 à 18 ; œufs, la douzaine, 9.50 ; beurre, le demi-kilo, 10 à 10.25 ; pommes à cidre, les 1.000 kilos, 400 ; cidre, la barrique, 130 ; pommes de terre, 280 ; porcs gras, le kilo sur pied, 8 ; veaux, le kilo, 6.75 à 7.25.

BLAINS
Châtagnes, 14 à 15 fr. le boisseau.
Beurre, 9.50 à 10 fr. la livre en gros, 10 à 10.50 la livre au détail. — Œufs, 9.50 à 9.75 la douzaine. — Volailles, 28 à 45 fr. la couple suivant poids. — Porcs gras, 7.75 à 7.90 fr. les 100 kilos. — Veaux, 6.50 à 7 fr. le kilo.

LE TEMPLE-DE-BRETAGNE
Œufs, la douzaine, 6 fr. 50 ; beurre, le 1/2 kilo, 13 fr.
Bœufs gras, le kilo sur pied, 3 fr. 40 ; bœufs de travail, la paire,

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Poulets gros, la couple, 40 à 45 ; moyens, 35 à 40 ; petits, 30 à 35 ; canards, la pièce, 20 ; pigeons, la couple, 7 ; lapins, la pièce, 22 ; œufs, la douzaine, 8.50 ; beurre, le demi-kilo, 12.25.

LISSON
Blé, 126-128 fr. ; avoine, 115 fr. ; sarrasin, 115 à 120 fr. ; foin, 300 fr. ; paille, 200 fr. ; poulets, la couple, 30 à 45 francs, moyens, 36 à 39 fr. ; petits 30 à 35 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 10 à 10.50 ; beurre, la livre, 10 à 11 fr.
Bœufs gras, le kilo sur pied, 4.50 à 5.75 ; bœufs de travail, la paire, 4.000 à 6.000 fr. ; vaches grasses, le kilo, 3.50 à 4.75 ; vaches laitières, l'unité, 1.000 à 2.800 fr. ; porcs, le kilo, 8.50 ; porcs de lait, l'unité, 200 à 300 fr.

PAIMBOEUF
Farine, 1^{re} qualité, 194 ; blé, 128 à 130 ; avoine, 92 à 94 ; son, 82 à 84 ; foin, les 500 kilos, 215 à 220 ; paille, 170 à 175.
Beurre en gros, le kilo, 19 à 19.50. détail, la livre, 10.50 à 11.50 ; œufs, la douzaine, 8.50 à 9. 4.000 à 5.000 ; vaches grasses, le kilo, 6 ; vaches laitières, l'unité, 1.100 à 1.250 ; lapins domestiques, la pièce, 11 à 21 ; garennes, 7.50 à 8 ; livrés, 25 à 30 ; perdrix, 7.50 à 9 fr. ; bœufs gras, le kilo, 3.80 à 4.30 ; taureaux, 3.70 à 4 ; vaches, 3.70 à 4.10 ; veaux, 6.50 à 7 ; moutons, 6.75 à 7 ; porcs, 7.60 à 8.

ARTHON-EN-RETZ
Poulets gros, la couple, 50 ; moyens, 45 fr. ; petits, 30 ; lapins, la pièce, 5 à 11 ; lapins, la pièce, 20 à 25 ; œufs, la douzaine, 10 ; beurre, le demi-kilo, 9 ; bœufs gras, le kilo sur pied, 7 ; bœufs de travail, la paire, 4.000 à 5.000 ; vaches grasses, le kilo, 6 ; vaches laitières, l'unité, 4.500 ; veaux, le kilo, 7 ; veaux de lait, 6.50 ; génisses, l'unité, 800 à 900 ; moutons, le kilo, 8 ; porcs, 3.50 ; porcs de lait, l'unité, 300 à 350.

SAINTE-PAZANNE
Poulets gros, la couple, 50 à 60 ; moyens, 40 à 50 ; petits, 30 à 40 ; pigeons, 9 à 11 ; lapins, la pièce, 12 à 25. Œufs, la douzaine, 10 ; beurre, le demi-kilo, 10.50 à 11.
Bœufs gras, le kilo sur pied, 7 ; bœufs de travail, la paire, 4 à 5.000 ; vaches grasses, le kilo, 6.50 ; vaches laitières, l'unité, 2.500 à 3.500 ; taureaux, le kilo, 6.50 ; veaux, 7 ; veaux de lait, 6.50 ; génisses, 800 à 1.000 ; porcs de lait, 250 à 325.

BOURGNEUF-EN-RETZ
Froment rouge, les 100 kilos, 130 fr. ; avoine, 125 fr. ; foin, les 500 kilos, 140 fr. ; paille, 130 fr. ; poulets, la couple, gros 42 à 46 fr., moyens 38 à 42 fr., petits 34 à 36 fr. ; canards, la pièce, 18 à 20 fr. ; pigeons, la couple, 15 à 18 fr. ; lapins, la pièce, 20 à 25 fr. ; œufs, la douzaine, 10 à 11 fr. ; beurre, le demi-kilo, 9 à 10 fr. ;

Pommes de terre de Semences

Culture maraîchère et grande culture
Royal Kidney, 69 fr. ; Idéale, 77 fr. ; Early-Rose, 73 fr. ; Erste-lingen, 77 fr. ; Belle de Juillet, 75 fr. ; Jaune de Hollande, 69 fr. ; Flucke géante de Saint-Malo, 59 fr. ; Ronde jaune, 57 fr. ; Fin de siècle, 57 fr. ; Abondance de Montvilliers, 61 fr. ; Saucisse de Bretagne, 69 fr. ; Merveille d'Amérique (chair rosée), 57 fr. ; Institut de Beauvais, 59 fr. ; Magnun Bonum, Etoile du Nord, 61 fr. ; Géante sans pareille, Andréa, Populaire Mondiale, Industrie, Chardon, 57 fr. ; Géante blanche, Professeur-Maecker, 51 fr. ; Géante bleue, 51 fr.

Ces prix s'entendent (sauf variation) les 100 kilos, logés sur wagon départ Côtes-du-Nord, et pour expéditions avant les gélées.

Prix spéciaux pour wagons complets.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

Si vous désirez connaître mon SECRET

achetez un paquet de PROVENÇAINE

Je n'élevais plus de porcs ! Cela ne me réussit jamais ! Après un certain temps ils ne mangent plus, maigrissent au lieu de s'engraisser ; j'en ai même perdus. C'est fini, je ne veux plus de ces maux !

Voilà le langage des éleveurs de certains élevages ! Quelle erreur, quand avec la « Provençaine » on peut éviter tous les risques de l'élevage.

La « Provençaine » (des milliers d'attestations le prouvent) complète merveilleusement par sa composition la nourriture des porcs.

Plus d'arrêt dans la croissance ; engraissement très rapide favorisé par un appétit soutenu ; formation d'unlard blanc et bien ferme, voilà les effets certains de la « Provençaine » !

Avec Provençaine plus de faiblesse.
N° 895. — M. Jean QUILLIEN, Cambian en Saint-Urbain, L'ANDERNEAU (Finistère), nous écrivait le 15 juillet 1929 : « Je suis très satisfait d'avoir employé votre Provençaine. Depuis des années l'élevage des porcs m'était impossible, arrivés au poids de 50 à 60 kg., ils étaient tous atteints de faiblesse. Il y a deux mois et demi, j'ai acheté deux petits porcelets pour faire l'expérience de votre Provençaine tant recommandée par certaines personnes. Je suis obligé de vous féliciter car mes petits porcs, en ce moment, pèsent le double de ce que j'ai jamais pu faire jusqu'à ce jour. »

Les porcs s'engraissent à vue d'œil.
N° 832. — M. François LETHIMONNIER au Fresne à Isigny-le-Buat (Manche) nous écrivait le 23 juin 1929 : « Depuis trois mois j'emploie la Provençaine pour l'engraisement de mes porcs et je puis vous certifier que j'en suis très satisfait. D'une semaine à l'autre on les voit engraisser. »

La « Provençaine » est vendue chez tous les pharmaciens, droguistes, grainetiers en boîtes de fr. 7.50 et 15 fr. ; la grande boîte renferme trois fois la quantité contenue dans la petite.

Maison Louis SANDERS, quai Richemont, 10, RENNES.

Pépinières Américaines DE L'OUEST
Etablissements Viticoles
Eugène GIRAULT
Pépiniériste Viticulteur
JAUNAY-CLAN (Vienne)
— Tél. 3 et 75 —

Expositions Nationales
Tour, Paris
1^{er} Prix, Médailles d'Or
H. Conc., M. du Jury

60 hectares Vignobles
à Pépinières
Plus petites des meilleures variétés. — Reproducteurs
écus recommandés
Vastes Champs
de Pêches Mères
Champs d'Expériences
Authentique Sélection garantie

C'est aux Pépinières GIRAULT
que nous devons
nos meilleures Variétés !

CATALOGUE SUR DEM.
Agents sérieux acceptés

A VENDRE
16 FOUDRES en chêne état neuf, de 17 hectos, au prix de 500 francs l'un.
LIMOUZY, rue Pasteur, Perpignan.

PAX-LABOR
est l'Écrémuseuse de l'avenir.
Elle est supérieure à la meilleure des marques étrangères.
Elle possède des qualités merveilleuses qui la font préférer à toutes les autres marques.

Société des Écrémuseuses Françaises
"PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)

SAUVEZ vos BOVINS
La douve les décime
FILDOUVE les guérit radicalement
EN 3 JOURS !!

Livré en capsules, le FILDOUVE s'absorbe très facilement et sa composition est de nature à agir sur le système digestif, en fait la médication la plus économique.

Demander partout où se trouve le vétérinaire ou adresser gratuitement.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES
3, Rue Barbagnère, PARIS (9^e)

Monsieur le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES
3, Rue Barbagnère, PARIS-15^e

Veuillez m'adresser votre brochure gratuite : POUR les OUVRES et les BOTTES CONTRE la DOUVE.
Nom et prénom
Adresse
Département

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE NÉGOCIATIONS
21, Rue Auber, PARIS (IX^e)
Fondée en 1873

PRÊTS sous toutes les formes possibles à Commerçants et Industriels
Agriculteurs Propriétaires
Chiffre réalisé et déclaré depuis 1927
26 MILLIONS DE FRANCS

LE CAFÉ ÉMILE
donne de la vigueur
GOUTEZ-LE MADAME !
13, Quai du Port-Maillard - NANTES

farine LA REINE
PRODUIT NATUREL à base de CAROBES
Spécial pour l'Engraissement des Porcs

L'essayer c'est l'adopter
Résultats surprenants
Dépôt chez M^{me} CHATEAU à Coudray (Plessé)

AGENTS et DÉPOSITAIRES demandés
S'adresser : Société AFRIQUE et METROPOLE, 24, Rue St-Lazare, PARIS

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, SHOOT

Constructeur

1, Rue Sainte-Catherine - NANTES

Manufacture Nantaise de VOITURES D'ENFANTS
de Ses LANDAUS "ANNIK"
Les plus Solides
Les plus Élégants
Les plus Confortables
et toutes les VOITURES D'ENFANTS

Toutes les Réparations, tous les Accessoires

PRODUITS VÉTÉRINAIRES ADRIEN SASSIN ORLÉANS
SOINS IMMÉDIATS

Plus de 30 ans de succès - Nombreux diplômes d'honneur

Spécifique Métronage contre la métrorragie, culture, indigestion, etc. 10.
Généraliste assure la conception chez tous les animaux femelles, après saillie. 10.
Liment Sassin guérit les boîtes récentes et anciennes, efface de bonnet, vessigons, écartis entorses. 11.
Pommade Vulnéraire guérit chevaux couronnés, plaies fraîches et anciennes, coupures, brûlures, blessures. 12.
Poudre Corrosive guérit chèvres des poules, toutes maladies des volailles, distentes, lapins, etc. 7.50
Provenge Oriental guérit l'entérite, la diarrhée, facilite la digestion et l'engraissement. Le meilleur des fortifiants.
La boîte 7.50 Les 8 boîtes 68.
Ovifère Sassin fait pondre les poules même par les grands froids. Le sac 1 kg 7.50
2 kg 500 francs 5 kg 31.
(impôt compris)
Brochure 96 pages, franco sur demande.

Pommes de Terre de Semence d'Origine Bretonne
20 Variétés à grands rendements
Hollande à chair jaune, Eerstelingen, Royale, Abondance, Saucisse, Industrie, Beauvais, Fin de Siècle, Géante blanche, etc., etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 kilos

Ecrire :
UNION AGRICOLE BRETONNE
31, Rue du Port, SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)

Agents sérieux acceptés

COUPE-RACINES IDÉAL
MONTÉ SUR BILLES

Entièrement métallique, trémie tôle acier. Construction soignée assurant un débit maximum avec le minimum d'effort. Unaniment apprécié comme le meilleur de tous les systèmes connus.

L. LADROYE - Fonderie - SERMAIZE-les-BAINS (Marne)

Le cauchemar des Eleveurs LES RISQUES DE L'ELEVAGE

sont presque toujours dus à l'insuffisance d'aliments minéraux dans la nourriture.

Cette pauvreté du tissu osseux en phosphates se traduit par une faiblesse générale.

La FARINE ATÉ est le complément minéral indispensable à la bonne formation des os et des muscles. Vous aurez en l'employant des animaux sains et vigoureux qui feront prime sur tous les marchés.

CIDRE COLORÉ - BONIFIÉ CONSERVÉ - CLARIFIÉ MALADIES GUÉRIES
PAR LES PRODUITS GATE
EXTRA LA VRAIE MARQUE
T^h PH^{il}IP^{pe} et E. GALICHÈRE - ST-LÔ

10, Jolis - Pharmacies Gélion - Lorient ;
Prevost, à Héric ; Sicard, à Fay-de-Bretagne ; Gannier, à Pont-Gilbert ; Alala Lagout, à Sarvanay ; Thibault, à St-Mars-la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Leroux, à Plessé.

Pommes de Terre de Semence d'Origine Bretonne
20 Variétés à grands rendements
Hollande à chair jaune, Eerstelingen, Royale, Abondance, Saucisse, Industrie, Beauvais, Fin de Siècle, Géante blanche, etc., etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 kilos

Ecrire :
UNION AGRICOLE BRETONNE
31, Rue du Port, SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)

Agents sérieux acceptés

Sulfate d'Ammoniaque 20 % d'azote ammoniacal
CIANAMIDE granulée ou en poudre huilée 15 %, 18 % ou 20 % d'azote ammoniacal
NITRATE DE CHAUX 13 % d'azote nitrique ou 15,5 % d'azote ; 14,75 % nitrique, 0,75 % ammoniacal

EMPLOYEZ CES EXCELLENTS ENGRAIS AZOTÉS SUR TOUTES VOS CULTURES

EN VENTE CHEZ TOUTS LES NEGOCIANTS

Le Bureau de Renseignements Agricoles du **COMPTOIR FRANÇAIS DE L'AZOTE** à Quai Jean-Bart NANTES envoie gratuitement et franco brochures et renseignements sur l'emploi des engrais chimiques. Il organise gracieusement des expériences. Consultez-le.

LA FARINE ATÉ
ALIMENT FORTIFIANT NÉCESSAIRE ET INDISPENSABLE. EMPLOYÉ AVEC SUCCÈS PAR TOUS LES CULTIVATEURS & ELEVEURS AVERTIS
CINQ FOIS plus efficace que toute autre provende

Vous trouverez la Farine ATÉ dans toutes les Succursales de l'Economique, des Docks de l'Ouest de l'Union des Docks et chez PLUS DE 2.000 DÉPOSITAIRES EN BRETAGNE, NORMANDIE ET VENDÉE
IL Y A UN DÉPÔT PRÈS DE CHEZ VOUS

GUEUDET
NANTES - 10, Rue Crébillon - NANTES
SES COMPLETS 79 - 95 - 125 - 175 fr.
Pour Enfants : 59 - 75 - 89 fr.
VÊTEMENTS IMPERMÉABLES, CUIRS, CIRÉS, GABARDINES
TOUT LE VÊTEMENT, HOMMES, DAMES, ENFANTS
GUEUDET HABILLE BIEN

BOUILLEUR-DISTILLATEUR
C'est un alambic "COYAC" qu'il vous faut !
PARCE QUE :

1^o. — Avec son système à bain-marie et à repasse automatique, il fait des EAUX-DE-VIE IRREPROCHABLES.

2^o. — Il est construit avec des matériaux de PREMIÈRE QUALITÉ.

3^o. — Grâce à son personnel entraîné, il est LIVRÉ RAPIDEMENT.

Augmentez votre clientèle et gagnez de l'argent avec l'alambic "COYAC"

Demandez Références et Catalogue à **COYAC et ses Fils**, 14, Rue Beauséjour, NANTES - Tél. 149-17